



CONTOURNEMENT DU FRET FERROVIAIRE DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, nous nous battons ensemble pour un tracé de fret ferroviaire qui, au sud de la plaine d'Heyrieux, doublerait la ligne LGV.

Malheureusement, une décision ministérielle du 15 avril 2009 arrête le fuseau plaine d'Heyrieux Sibelin Nord et fixe le franchissement du Rhône au nord de Vienne.

Ce tracé impacte directement notre vie et nos habitations, ne contourne pas l'agglomération Lyonnaise et, au Sud de Sibelin, obligera les trains de fret à circuler sur les voies existantes dans des conditions dangereuses et inacceptables.

Conduit par R.F.F. (Réseau Ferré de France), le projet se poursuit et des échéances décisives sont imminentes. L'utilisation des voies existantes n'est toujours pas intégrée au projet. De ce fait Ternay, comme Communay et Sérézin ne seraient pas concernées par les enquêtes publiques à venir, les populations ne seraient donc pas consultées et ne pourraient pas manifester leur refus.

C'est pourquoi, il est impératif de confirmer à nouveau notre opposition au tracé retenu.

Pour cela, j'appelle au rassemblement de tous le 05 novembre 2011 à 10h à Saint Romain en Gal.

Manifestation organisée par Fracture et soutenue par PARFER.

Pour l'équipe municipale,

Jean-Jacques Brun.

SITE INTERNET

Le nouveau site internet a été ouvert ce 05 septembre 2011. Plusieurs démarches en ligne sont réalisables, notamment le paiement des factures du restaurant scolaire et des études surveillées : sur la page d'accueil, dans l'encart vert « Infos pratiques » cliquer en bas de la liste sur « Paiement en ligne » puis remplir les données demandées et cliquer sur « soumettre les données ».

COMMEMORATION

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à 9h15 place du Souvenir à l'ancien cimetière.

AIDE CHAUFFAGE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) accorde une aide financière pour le chauffage des Ternaysards de plus de 70 ans dont le montant des ressources annuelles ne dépasse pas le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées de la Sécurité Sociale. Si vous entrez dans ce cadre, veuillez apporter en Mairie votre avis de non imposition 2010, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire ou postal, avant le 30 novembre 2011.

PERMANENCE ETAT CIVIL

Les permanences Etat civil du samedi (8h45 à 12h00) seront assurées pour les mois suivants, les : 5, 19, et 26 novembre - 3, 10, et 17 décembre 2011.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés dans la commune après novembre 2010, les élus municipaux seraient heureux de faire plus ample connaissance avec vous, **le vendredi 25 novembre 2011 à 19h00 en Mairie**. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir transmettre vos coordonnées en Mairie et de préciser le nombre de personnes souhaitant participer à cette prochaine rencontre.

SITA FD

En tant qu'installation classée, la demande de la société SITA FD en vue de son implantation au lieu dit "Faulubin et les Cornets" a fait l'objet d'un examen par le Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) à la demande de Monsieur le Préfet du Rhône.

Ses membres se sont réunis le 22 septembre 2011.

Selon la procédure, Monsieur le Maire de Ternay et un représentant de la société SITA FD ont été entendus. Monsieur le Maire a rappelé l'opposition motivée du conseil municipal et des nombreuses communes concernées, a réaffirmé le refus des populations retranscrit au travers d'une dernière pétition qui a réuni plus de 1200 signatures. Monsieur le Maire et le représentant de la société SITA FD se sont alors retirés pour laisser délibérer le CODERST.

A ce jour, aucune information de la préfecture n'a été reçue en Mairie.

PEINTRES TERNAYSARDS : 34^{ème} SALON D'AUTOMNE

Le 34^{ème} Salon d'Automne des Peintres Ternaysards se déroulera au Château de La Porte du 6 au 20 novembre.

Seront présents de nombreux artistes, peintres et sculpteurs. Parmi eux, deux invités d'honneur : la peintre contemporaine Fanny Bailly et le sculpteur Gérard Bresson.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunis en séance ordinaire le 25 octobre 2011, les élus du Conseil Municipal ont :

- Elu au poste de 8^{ème} adjoint au Maire, Madame Rachel REY.
- Présenté les rapports annuels sur le prix et la qualité du Service d'Eau Potable.
- Présenté le rapport annuel sur la qualité du Service Public d'Assainissement.
- Attribué une subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles Ternay Les Pierres d'un montant de 4901 euros pour l'activité « piscine ».
- Attribué une indemnité pour le gardiennage de l'Eglise Communale au prêtre affectataire d'un montant de 474,22 euros pour l'année 2011.

Le bureau municipal.